



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

âge de la retraite

Question écrite n° 69774

Texte de la question

M. Michel Sainte-Marie attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les possibilités de départ anticipé à la retraite des travailleurs handicapés exerçant en milieu ordinaire. Il lui rapporte le cas d'un habitant de sa circonscription, invalide à 80 % et travaillant depuis vingt-cinq ans comme ouvrier d'Etat dans un établissement public de la Gironde. Son expérience prouve que l'insertion des personnes handicapées en milieu ordinaire s'avère positive sur de nombreux points et qu'elle reste à encourager. Or, plus que tout autre travailleur, le handicapé ressent la fatigue et la pénibilité de l'emploi, ce qui le pénalise doublement au regard du nombre d'années de cotisation vieillesse. La question de la retraite anticipée des handicapés exerçant en milieu ordinaire pourrait, dès lors, s'inscrire dans la continuité du plan d'action en faveur des personnes handicapées, présenté en conseil des ministres le 18 juillet dernier. Aussi, il lui demande quelle est sa position sur l'accès à la retraite anticipée aux travailleurs invalides au taux minimum de 80 %, et ce à l'instar de dispositions existant en faveur de certaines catégories d'assurés du régime général et des régimes spéciaux.

Données clés

Auteur : [M. Michel Sainte-Marie](#)

Circonscription : Gironde (6^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69774

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 décembre 2001, page 6877